



LISTE DES CHARGES LOCATIVES RECUPERABLES

en application du DECRET DU 26 AOUT 1987

▪ **AIR (ventilation mécanique)**

Energie nécessaire à la ventilation mécanique.
Exploitation et entretien courant (ramonage des conduits, etc.).

▪ **ASCENSEURS et MONTE-CHARGE**

Electricité.
Petites réparations et dépenses d'exploitation.
Contrat d'entretien.

▪ **CHAUFFAGE - EAU FROIDE - EAU CHAUDE**

Dépenses relatives à l'eau froide, à l'eau chaude et au chauffage des locaux privés et des parties communes (eau froide et chaude des locataires et eau nécessaire à l'entretien des parties communes).
Entretien courant, nettoyage, dépenses d'exploitation et petites réparations des installations (contrat d'entretien).
Courant électrique, force et lumière, taxes locales y afférentes.
Combustible ou fourniture d'énergie.
Eau et traitement de l'eau.

▪ **COMPTEURS GENERAUX ET INDIVIDUELS**

Entretien, nettoyage, détartrage.
Frais de location et de relevés des compteurs.

▪ **DESINFECTION- DESINSECTISATION**

Produits nécessaires à la désinsectisation et à la désinfection.

▪ **ECLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES**

Ampoules électriques, minuterie.
Consommation d'électricité pour l'éclairage des parties communes.
Voies privées (éclairage).

▪ **ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES INTERIEURES**

Dépenses relatives aux fournitures consommables, notamment produits d'entretien, balais et petit matériel assimilé, nécessaires à l'entretien de propreté, sel.
Exploitation et entretien courant, menues réparations (entretien de la minuterie, petites réparations des appareils d'entretien).
Entretien de propreté (frais de personnel).



- **ESPACES EXTERIEURS** (voies de circulation, parkings, espaces verts, aires de jeux)

Dépenses relatives à l'électricité, à l'essence et huile.

Fourniture de produits d'entretien (ampoules, tubes d'éclairage, graines, fleurs, plants, plantes de remplacement, ustensiles, engrais, etc.).

Dépenses relatives à l'exploitation et à l'entretien courant (coupe, désherbage, sarclage, ratissage, arrosage, etc.).

Entretien des espaces verts effectué par les entreprises titulaires des contrats.

Produits bactéricides et insecticides.

Remplacement du sable des bacs et du petit matériel de jeux (cordage, etc.).

Peinture : menues réparations des bancs de jardin, des équipements de jeux.

- **INTERPHONES**

Entretien.

- **POUBELLES**

Sacs en plastique nécessaires à l'élimination des rejets.

Contrat d'entretien, de nettoyage et rotation des poubelles.

- **RAMONAGE**

Frais de ramonage afférents au chauffage central.

Tous ramonages des conduits de fumée et de ventilation, appareils de chauffage ou de cuisine individuels, tuyaux de raccordement, etc..

- **REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT**

Sommes dues au titre de cette redevance lorsque l'immeuble est raccordé au réseau d'assainissement.

- **STATION D'EPURATION**

Consommation d'eau et d'électricité, entretien et main d'œuvre.

- **SURPRESSEUR-COMPRESSEUR**

Force motrice, entretien et main d'œuvre.

- **TAXES**

Taxe enlèvement des ordures ménagères.

- **TELEVISION - RADIODIFFUSION**

Frais d'entretien et de remplacement.

- **VIDANGE**

Frais de vidange des fosses d'aisance, entretien.